parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Information CIJ 95
28 janvier 2021

CIO Médiacom

Catherine VEY

Directrice du CIO de CERGY

Les CIO du Val d'oise

- CIO de Cergy 1 place des arts
- CIO d' Argenteuil 14 Rue Alfred Labriere,
- CIO de Gonesse 5 avenue François Mitterrand
- CIO de Sarcelles 2 rue Fernand Léger
- CIO d'Ermont, hébergé cette année par le CIO de Sarcelles

- CIO de CERGY
- Réception sur RDV
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9h-12h30 samedi 9h-12h
- Lundi mardi mercredi jeudi vendredi 13h30- 17h

Sommaire

- Les principes clés de Parcoursup 2021
- Réfléchir à son projet
- Offre de formation
- Les étapes clés de la procédure 2021
- L'accompagnement du candidat
- Ressources

Parcoursup 2020
Eléments de Bilan National

Les propositions d'admission

- 93,5% des bacheliers ayant formulé au moins 1 vœu sur Parcoursup ont reçu une proposition d'admission (92,5% en 2019)
- 81% d'entre eux en ont accepté une de manière définitive (80,7% en 2019)
- En moyenne : les candidats ont reçu 4,5 propositions d'admission au cours de la phase principale (4,2 en 2019)

Les propositions acceptées

Bac Général

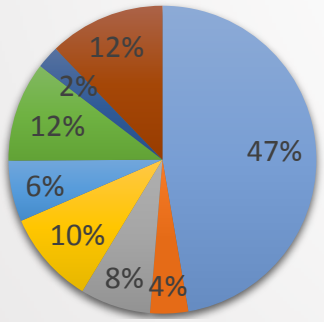

Bac Technologique

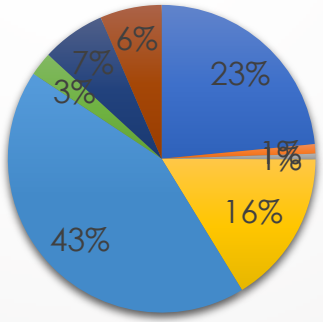

Bac Professionnel

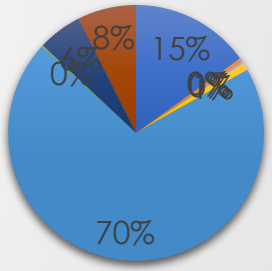

Sources: Note flash du SIES n°20 – Octobre 2020

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Le calendrier 2021 en trois étapes

Novembre 2020 > Janvier 2021
Je m'informe & découvre les formations

20 Janvier > 11 mars 2021
Je formule mes vœux
Jusqu'au 8 avril
Je finalise mon dossier

27 Mai > 16 Juillet 2021
Je reçois les réponses des formations & je décide

Jeudi 11 mars :
Dernier jour pour formuler mes voeux

Les principes clés de Parcoursup 2021

- **Un accompagnement du jeune à chaque étape de la procédure,** de l'élaboration de son projet d'orientation au choix de sa formation
- **Des informations clés,** sur chaque fiche de formation accessible à partir du moteur de recherche,
- **Une articulation assurée** entre le nouveau baccalauréat et la poursuite d'études dans le supérieur
- **La prise en compte du profil** de chaque lycéen et le **dernier mot donné au candidat** pour choisir sa formation
- **Des parcours de réussite personnalisés (Oui-Si) à l'université**, pour accompagner la réussite dans l'enseignement supérieur

L'outil PARCOURSUP

- L'outil Parcoursup permet de :
  - s'informer
  - candidater
  - organiser les admissions en transmettant les dossiers aux établissements qui sont les SEULS à examiner les dossiers et procéder à un classement et à une sélection

- L'outil Parcoursup NE sélectionne PAS :
  - Il propose les places aux candidats dans l'ordre des classements remontés par les établissements (éventuellement modifiés par l'application des taux de boursier et de hors secteur)

Qui est concerné?

- **Tous les lycéens et apprentis préparant le baccalauréat ainsi que les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou équivalent) qui souhaitent s'inscrire en première année d'une formation d'enseignement supérieur.**

*** Ne sont pas concernés**

- les étudiants qui redoublent dans leur formation;
- les candidats internationaux soumis à une demande d'admission préalable (DAP) ;
- les étudiants en césure (ils ont un droit de réintégration ou de réinscription à l'issue de leur césure)

* les personnes qui sont déjà titulaires depuis plusieurs années du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (**ParcoursPlus**).

5 conseils pour bien se préparer

Ne pas attendre la dernière minute pour s'informer et préparer son projet d'orientation

Echanger au sein de son lycée et participer aux salons, tchats Parcoursup, journées portes ouvertes, organisés en présentiel ou en ligne

Préparer les éléments pour s'inscrire et renseigner les coordonnées des représentants légaux pour un meilleur suivi

Aborder sereinement la phase d'admission qui débute le 27 mai

S'abonner aux comptes sociaux Parcoursup : @parcoursupinfo et @parcoursup_info

Découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation

Faire un choix d'orientation, c'est réfléchir sur soi, prendre conseil, s'informer …

Réfléchir

- s'interroger sur ses intérêts, ses valeurs,
- connaître ses qualités,
- prendre en compte ses résultats scolaires et leur évolution…
- s'interroger sur le type d'études adapté à son profil pour réussir : professionnalisant, théorique, nature de encadrement…

S'informer

- connaître les exigences et pré – requis pour la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, les procédures,
- connaître les exigences en termes d'intérêts, d'aptitudes et de qualités personnelles,
- connaître les contextes d'enseignements et les programmes

Les ressources pour préparer son projet d'orientation

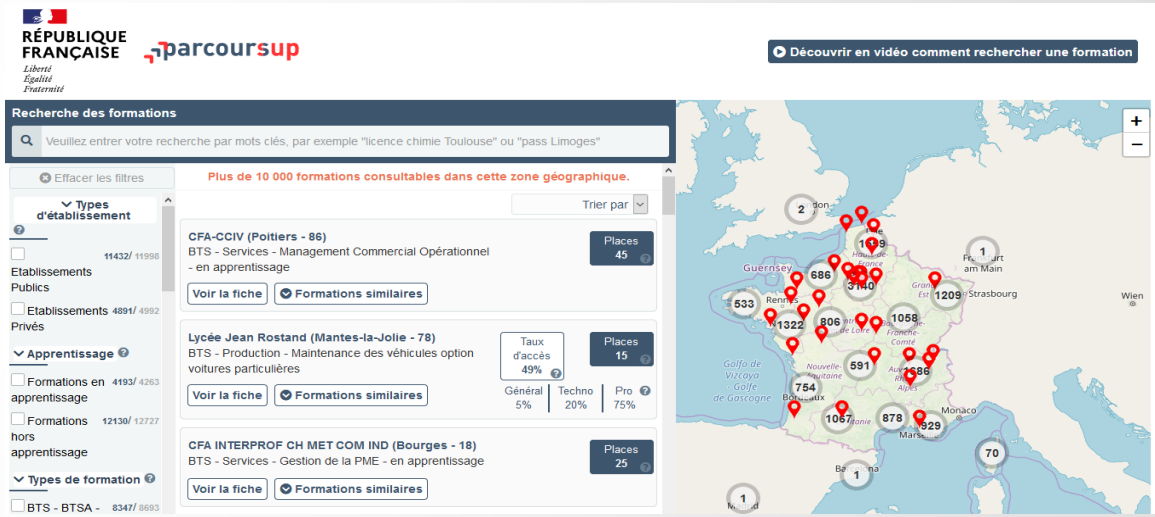

Terminales2020-2021.fr : infos sur les filières, les formations, les métiers…

Parcoursup.fr : plus de 17 000 fiches de formations détaillées

PARCOURSUP

> Créer son **dossier de préinscription**

> Trouver des **informations sur les formations** offertes dans l'enseignement supérieur en France

Caractéristiques, connaissances et compétences attendues, nombre de places disponibles, critères généraux d'examen des dossiers, enseignements de spécialité conseillés…

> **Saisir ses vœux** de poursuite d'études

> Compléter son dossier avec les éléments demandés par les formations

> Confirmer ses vœux pour qu'ils puissent être examinés par les formations > Recevoir des propositions d'admission des formations

> **Répondre aux propositions d'admission**

Les formations accessibles sur Parcoursup

- **Plus de 17 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'Etat, y compris des formations en apprentissage, sont disponibles via le moteur de recherche de formation :**

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

- **Des formations sélectives :** classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport…

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements pour connaitre les modalités de candidature

Les principales nouveautés 2021

De nouvelles formations sur Parcoursup en 2021

Parcoursup continue à étoffer l'offre de formations proposées pour la session 2020-2021 :

Concrètement :

- Intégration des concours d'accès aux **4 écoles vétérinaires ENV** (https://concours-veto-postbac.fr)
- Ajout des formations **de niveau BAC+1** (FSS & PaRéo)
- Ajout de formations « **Parcours préparatoire au professorat des écoles** » (PPPE) nouvellement créés.
- Remplacement des DUT par des **BUT** « **Bachelor Universitaire de Technologie** », cursus de 3 ans permettant d'atteindre le grade de licence et 24 spécialités inchangées
- Nouvelles classes préparatoires aux grandes écoles **MP2I** (scientifique) et **ECG** (économique).
- Inscription unique sur Parcoursup pour postuler à Sciences Po Paris
- Pas d'évolution particulière concernant les écoles d'art.

Pour les formations qui restent hors Parcoursup : contacter les établissements

De nouvelles formations sur Parcoursup en 2021

Ajout de formations BAC+1 dans Parcoursup

des formations de niveau bac +1 promues dans le cadre du plan #1jeune1solution.

- Le label **PaRéo (Passeport pour reussir et s'orienter) :** une formation d'une année afin de mieux s'orienter dans l'enseignement supérieur, construire son parcours d'études et affiner son projet professionnel.
  - Ex DU PaRéo vers le Métiers du Sanitaire et du Médico-Social CY Sup 25 places
- Le label « Formations Supérieures de Spécialisation » (**FSS**) : une formation d'une année permettant l'obtention de 60 ECTS et visant à une spécialisation pour une insertion professionnelle rapide sans pour autant interdire la poursuite d'études.

Focus sur les formations en apprentissage

- **Près de 5 000 formations en apprentissage disponibles en STS, IUT, Mentions complémentaires…**
- **Etre étudiant apprenti c'est :**
  - ✓ **Être étudiant et surtout salarié**
  - ✓ **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique** dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
  - ✓ **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et s'insérer durablement**
- **L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**
- **Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur**

Rechercher des formations sur Parcoursup.fr

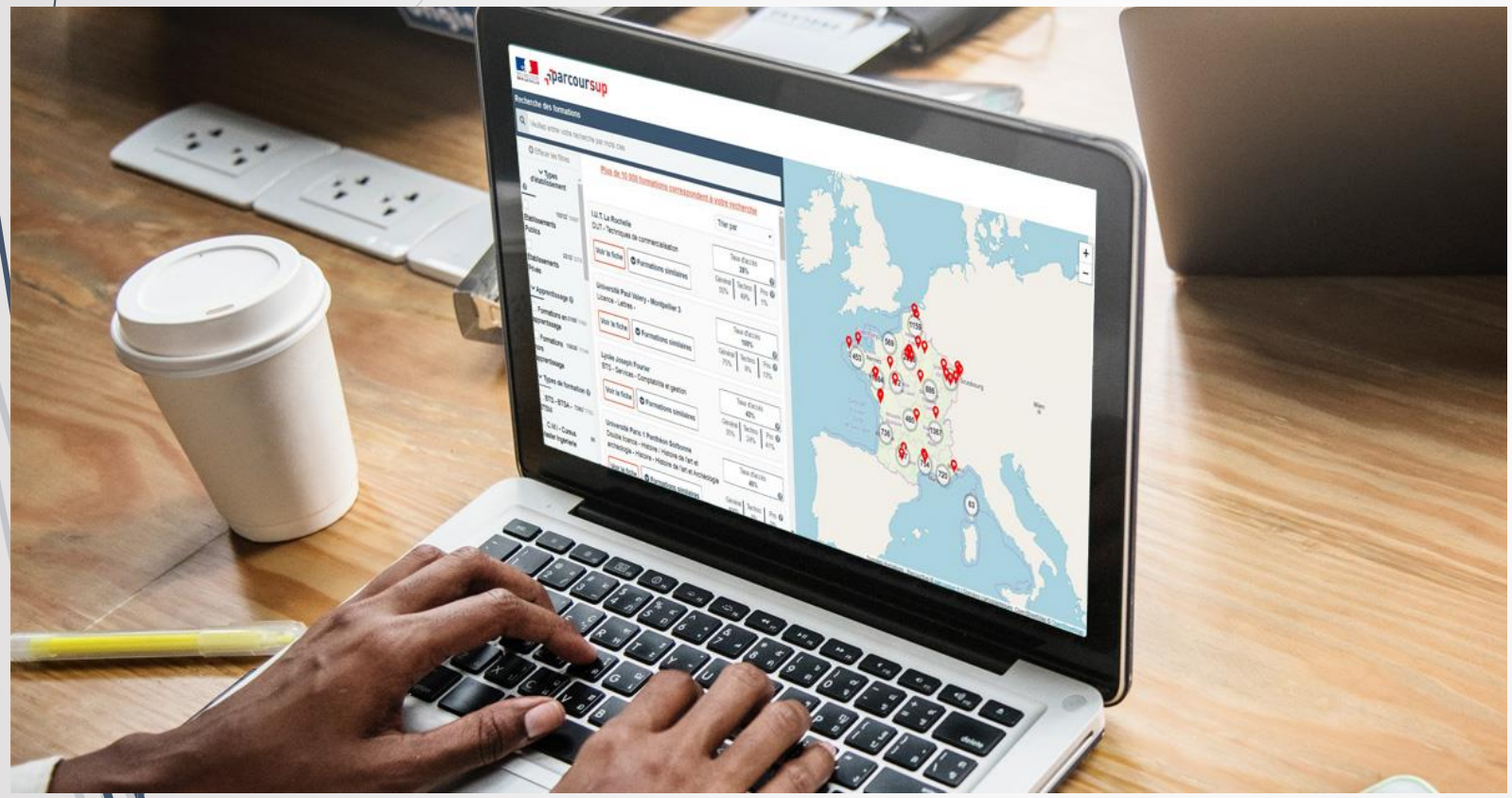

Rechercher par mots clés ou critères de recherche (type de formation, spécialité/mention des formations …)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Moteur de recherche sur Parcoursup

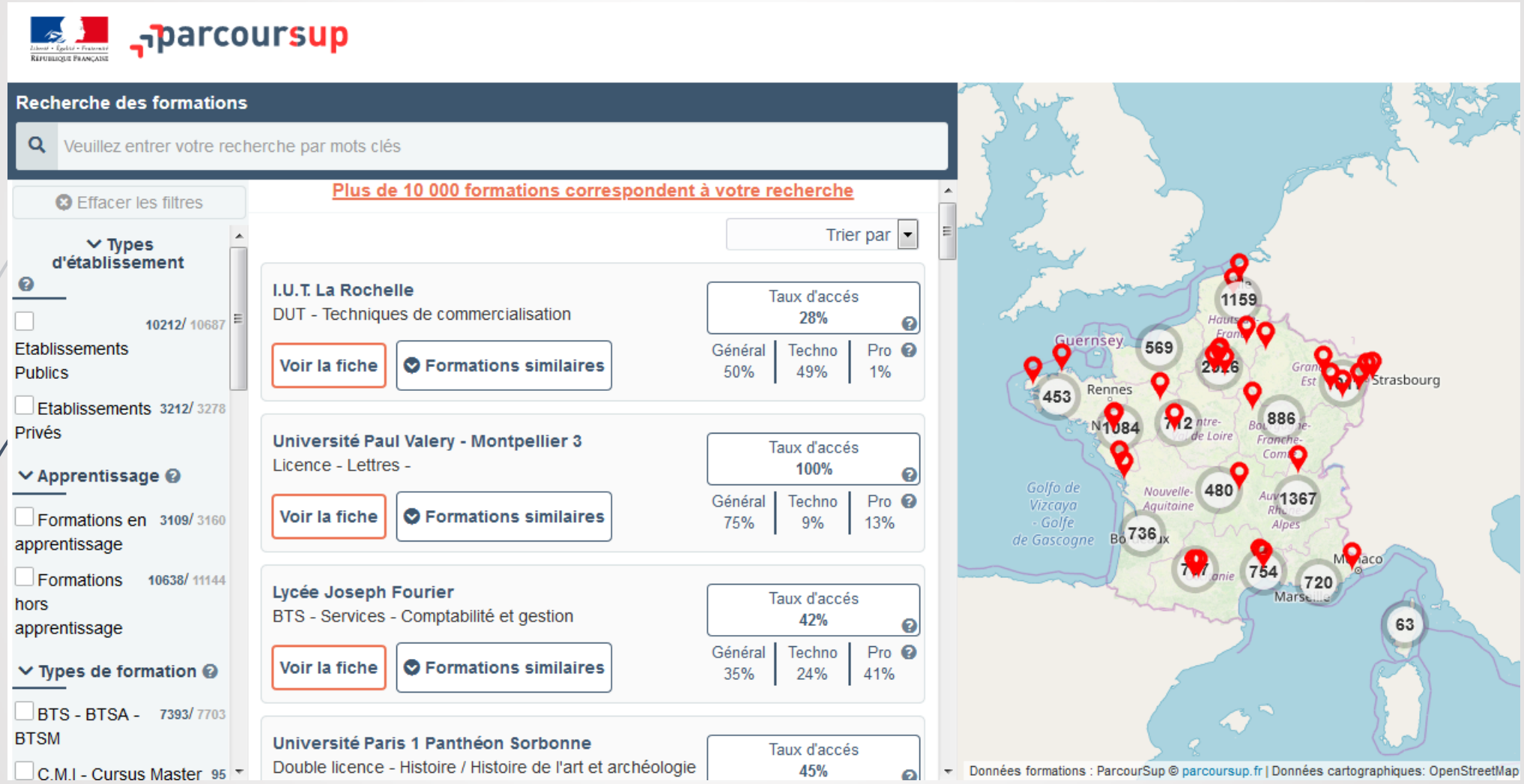

Fiche de formation

5 rubriques principales

- Formation
- Connaissances et compétences attendues
- Critères généraux d'examen des voeux
- Débouchés
- Contacts, coordonnées et chiffres clés
- Informations complémentaires concernant les épreuves de sélection organisées en avril-mai 2021 en cas de situation sanitaire dégradée ou difficile.

Fiche de Formation enrichie

- La rubrique « bac 2021 » – **informations aux lycéens**
- Présélectionner des formations : **ajouter aux favoris**
- **Critères généraux d'examen des vœux** *(résultats académiques, compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-être, motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet, engagement, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra scolaires)*
- **Les sportifs de haut niveau** doivent renseigner un numéro d'identification afin de vérifier qu'ils sont bien inscrits sur la liste ministérielle

Réforme de l'accès aux études de santé

Rappel 2020

voies d'accès

1/ Diplôme National de Licence avec option « accès santé » (L.AS)

2/ Parcours Accès Spécifique Santé proposé par UFR santé avec une option d'une autre discipline (PASS)

Tout étudiant a la possibilité de présenter 2 fois sa candidature au cours de son 1er cycle universitaire

- Pour présenter sa candidature, l'étudiant doit avoir obtenu au moins 60 ECTS (1ère année validée).
- Une seconde candidature requiert la validation de 60 ECTS supplémentaires.

Redoublement impossible en PASS

Rappel 2020

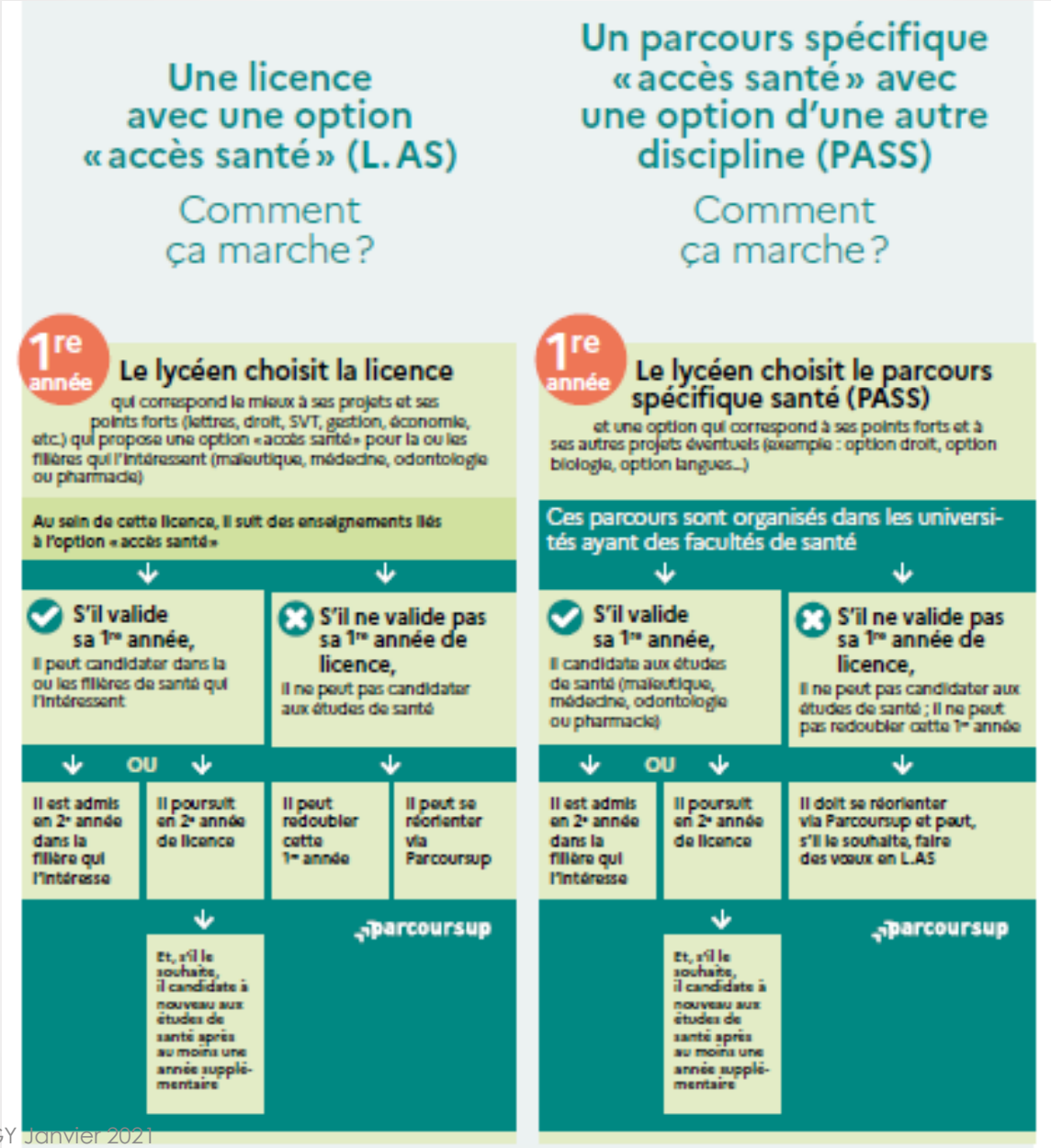
Une licence avec une option « accès santé » (L.AS)
Comment ça marche ?
1re année
Le lycéen choisit la licence
qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.) qui propose une option « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)
Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »
S'il valide sa 1re année,
il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent
S'il ne valide pas sa 1re année de licence,
il ne peut pas candidater aux études de santé
OU
Il est admis en 2e année dans la filière qui l'intéresse
Il poursuit en 2e année de licence
Il peut redoubler cette 1re année
Il peut se réorienter via Parcoursup
parcoursup
Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire
Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)
Comment ça marche ?
1re année
Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)
et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)
Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé
S'il valide sa 1re année,
il candidate aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)
S'il ne valide pas sa 1re année de licence,
il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette 1re année
OU
Il est admis en 2e année dans la filière qui l'intéresse
Il poursuit en 2e année de licence
Il doit se réorienter via Parcoursup et peut, s'il le souhaite, faire des vœux en L.AS
parcoursup
Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

Sur les fiches Parcoursup des formations

Rappel 2020

Sur chaque fiche formation des LAS et PASS : un logo signale les filières du concours santé accessibles

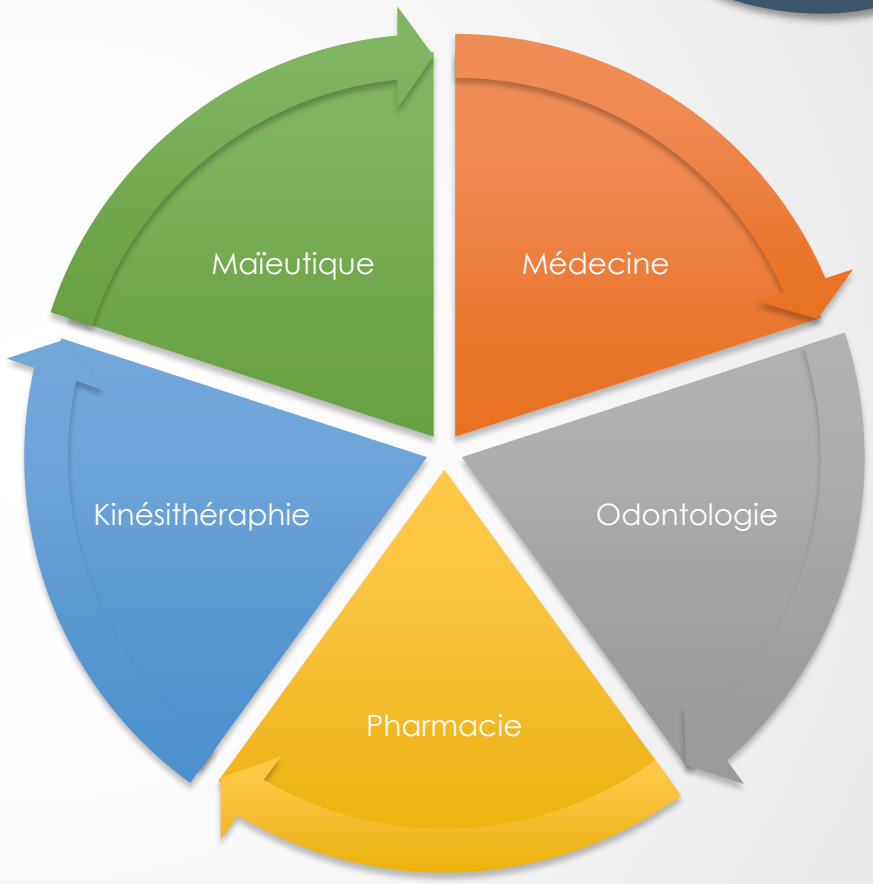

Une licence STAPS ou biologie

Licence bio ou STAPS

Annabelle aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse au sport

Elle choisit une licence de STAPS qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui permet, selon ses résultats en licence, d'accéder aux études de kinésithérapie

Si Annabelle valide sa 1re année de licence, elle candidate en kinésithérapie

- Elle est admise en 1re année de kinésithérapie
- Elle poursuit en 2e année de STAPS

Si Annabelle ne valide pas sa 1re année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie

- Elle peut redoubler cette 1re année
- Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

Une licence d'une autre discipline avec une option «accès santé»* en kiné

L.AS

Camille aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse à la physique

Elle choisit une licence de physique qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts, qui propose des enseignements liés à l'option «accès santé»

Si Camille valide sa 1re année de licence, elle candidate en kinésithérapie

- Elle est admise en 1re année de kinésithérapie
- Elle poursuit en 2e année de physique

Si Camille ne valide pas sa 1re année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie

- Elle peut redoubler cette 1re année
- Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

Un parcours spécifique «accès santé» avec une option d'une autre discipline*

PASS

Thomas aimerait être masseur-kinésithérapeute et s'intéresse aux lettres

Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique «accès santé» et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels

Si Thomas valide sa 1re année de licence, il candidate en kinésithérapie

- Il est admis en 1re année de kinésithérapie
- Il poursuit en 2e année de lettres

Si Thomas ne valide pas sa 1re année de licence, il ne peut pas candidater en kinésithérapie

- Il ne peut pas redoubler cette 1re année
- Il doit se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

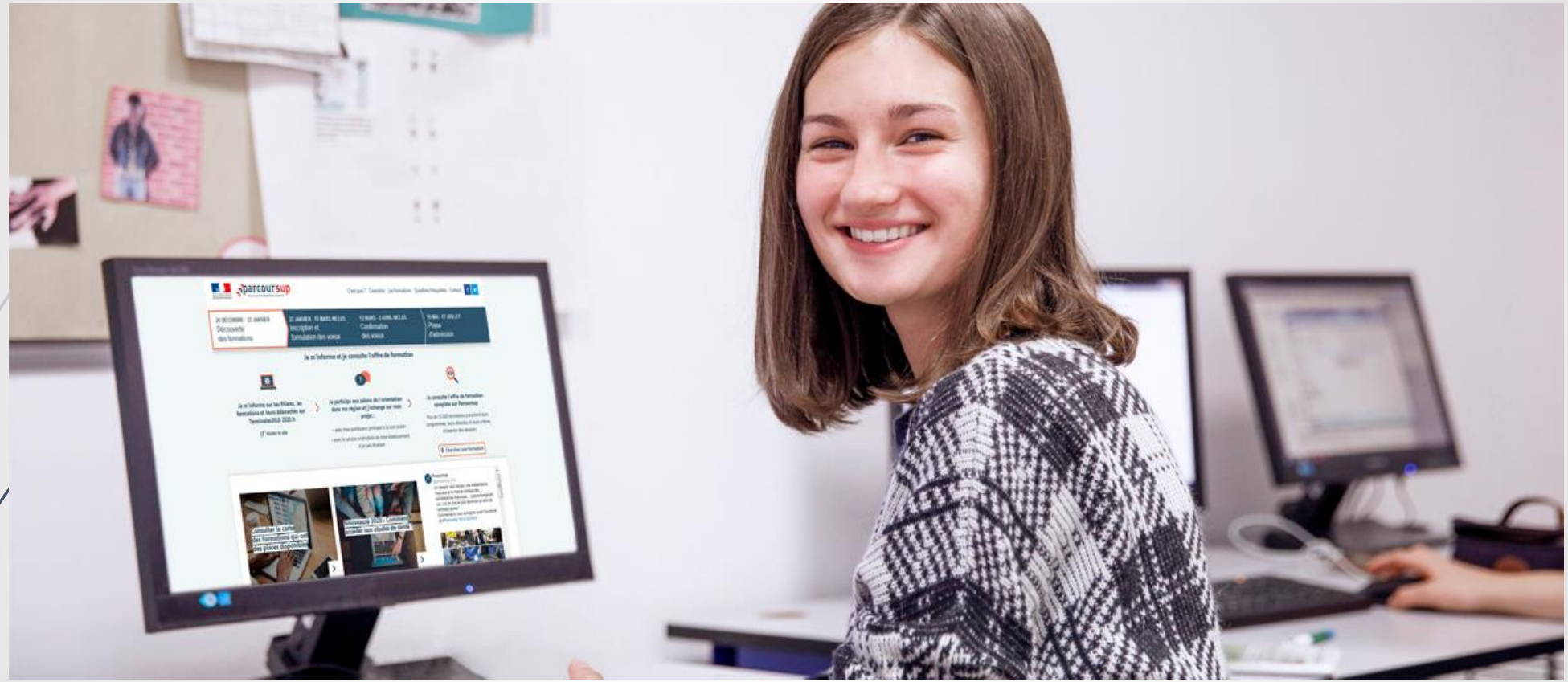

Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021
Je m'inscris pour formuler mes voeux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieur et aux **salons d'orientation**, organisés en présentiel ou en ligne.

DU 20 JANVIER AU 11 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-voeux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 11 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 8 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**

FÉVRIER - MARS

2e conseil de classe : *chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

Les **éléments nécessaires à l'inscription** :

> Une **adresse électronique valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

> **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

> Cas des lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier

Important : renseignez un numéro de portable *pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.* ***Les parents ou tuteurs légaux*** *peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.*

Des questions ? Besoin d'assistance pour s'inscrire ?
> Numéro vert : 0 800 400 070 (des numéros spécifiques pour les départements d'outre-mer)
> Messagerie contact depuis son dossier
> Tutoriels disponibles sur le site Parcoursup.fr

Formuler des vœux sur Parcoursup

Entre le 20 janvier et le 11 mars inclus

> **Jusqu'à 10 vœux** et **10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP…) et **non sélectives** (licences, PASS)

> **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure

➨

Conseil Parcoursup : *diversifiez vos vœux et évitez de n'en formuler qu'un seul (en 2020, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne).*

Les vœux multiples

- Pour certaines formations, les candidats formulent des **vœux multiples** :
  - Un vœu multiple est un **regroupement de plusieurs formations similaires**
  - Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.
  - Un vœu multiple et ses sous-vœux comptent pour un seul vœu parmi les 10 possibles.
  - 2 sortes de vœux multiples :
    - Ceux dont le **nombre de sous-vœux est limité à 10** par vœu multiple et 20 sous-vœux au total
    - Ceux dont le **nombre de sous-vœux n'est pas limité**

Les vœux multiples

- Formations dont le **nombre de sous-vœux est limité à 10** par vœu multiple (dans la limite de 20 sous-voeux au total)

  - BTS, BUT d'une même spécialité.
  - DNMADE d'une même mention
  - DCG
  - CPGE d'une même voie
  - Les EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social) regroupés par diplôme d'Etat à l'échelle nationale

- Formations dont le **nombre de sous-vœux n'est pas limité**:

  - IFSI et instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse (limitation à 5 vœux multiples max par filière
  - Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management
  - Le réseau des Sciences Po / IEP
  - Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France
  - Le concours commun des écoles vétérinaires

  La date limite de modification des sous-vœux à dossier de candidature commun par les candidats est fixée au **17 mai 2021**

A noter *: rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.*

© CIO-CERGY, janvier 2021

Focus sur le secteur géographique

Le secteur est défini par le(s) domicile(s) des responsables légaux des candidats

- En cas de déménagement, signaler le changement d'adresse au service de scolarité
- Possibilité de demander une dérogation via la plateforme pour les candidats changeant d'académie

Pour les formations sélectives il n'y a pas de secteur, le recrutement est national.

Pour les licences et PASS hors secteur, un quota maximum de candidats est fixé lorsque le nombre de vœux excède la capacité d'accueil de la formation.

La région académique est le secteur de référence en Ile-de-France pour les licences et PASS sauf pour la licence Sciences de l'éducation.

Focus sur les vœux en apprentissage

- **jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés

- **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)

- **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel *: les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.*
Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur Parcoursup.fr

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Jusqu'au 8 avril inclus

- **Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :**

Compléter leur dossier :

- projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

Confirmer chacun de leurs vœux

Un vœu non confirmé avant le 8 avril 2021 (23h59 - heure de Paris) ne sera pas examiné par la formation

Critères généraux d'examen des vœux

Notes de 1ère, 1er et second trimestre de terminale

Notes des épreuves anticipées et des spécialités en terminale (CC)

Fiche Avenir
(élèves de terminale)

Projet de formation motivé

Activités et centres d'intérêt

Préférence et autres projets

Le Dossier de l'Elève

Bulletins scolaires et notes du baccalauréat :

Année de première : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français

Année de terminale : bulletins scolaires (1er et 2e trimestres ou 1er semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale

La fiche Avenir :

- les notes de l'élève
- les appréciations complémentaires du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement pour chaque vœu

Le Projet de Formation motivé :

Jusqu'au 8 avril inclus

- **Pour chaque vœu** => Expliquer ses motivations, ses démarches (*JPO, MooC, sites…*) et objectifs visés (*métiers,..)* 1500 caractères

Le Dossier de l'Elève

Rubrique Activités et centres d'Intérêts - Facultatif mais conseillé

- Complète le projet de formation motivé
  - Expérience d'encadrement ou d'animation
  - Engagement civique, associatif
  - Expériences professionnelles ou stages
  - Pratiques sportives et culturelles

Rubrique Préférences et autres projets - Obligatoire

Jusqu'au 8 avril inclus

2 parties à remplir obligatoirement pour finaliser le dossier :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses **préférences entre les vœux formulés** et/ ou pour un domaine particulier –

. *Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 2 juillet.*

- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a **formulé ou va formuler des vœux hors Parcoursup**. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme

Le Dossier de l'Elève

Questionnaires d'auto-évaluation pour Droit & Sciences

- Questionnaires à remplir pour **pouvoir confirmer** ses vœux. **Obligatoire . Un questionnaire en ligne sur le site Terminales2020-2021.fr**
- **Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier.**
- **Strictement informatif** et pédagogique : les résultats ne sont pas communiqués aux universités.
- **Comprendre les connaissances et compétences nécessaires** pour réussir en licence.

Et pour les ENV : un lien fourni par Parcoursup permet au candidat de se connecter sur le site Concours Véto Post-Bac, ce qui crée automatiquement un compte. Dans l'espace candidat, il remplit un questionnaire de pré-orientation et dépose le certificat pdf dans son dossier parcoursup.

Demande de bourse et/ou de logement

Entre le 20 janvier et le 15 mai

- **Créer son dossier social étudiant (DSE)** sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement

- **Les demandes de logement en résidence universitaire** peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

Toutes les infos sur la vie étudiante sur etudiant.gouv.fr

Parcoursup au service de l'égalité des chances

- Des **places sont priorisées pour les lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- Une **aide financière pour les lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie
- Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

L'examen des vœux par les formations

Parcoursup :
une interface entre les vœux des candidats et les établissements

Confirmer ses vœux

Confirmer, un par un, chaque vœu avant le 08/04/2021

Un dossier incomplet ne peut être confirmé! Il faut vérifier absolument:

- La partie **« Projet motivé »** et Documents demandés (selon formation)
- Et la partie **« Préférences et autres projets »**

Puis la confirmation au plus tard avant minuit le 08/04/2021

Un vœu confirmé ne peut être supprimé

Un vœu non confirmé n'est pas pris en compte !

Consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

27 Mai → 16 Juillet 2021

Je reçois les réponses des formations & je décide

JEUDI 27 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

DU 29 JUIN AU 1er JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des voeux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

MARDI 6 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

MERCREDI 14 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

VENDREDI 16 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

DU 16 JUIN AU 16 SEPTEMBRE — PHASE COMPLÉMENTAIRE

Les réponses possibles des établissements à partir du 27 mai

Pour une formation non sélective (licence, PASS)

Oui : proposition d'admission

Oui avec accompagnement (oui si) : proposition d'admission avec
parcours de formation personnalisé

En attente d'une place : la position sur la liste d'attente est indiquée et actualisée chaque jour

Pour une formation sélective
(BTS, BUT, CPGE, écoles)

Oui : proposition d'admission

Non : la formation n'a pas retenu votre dossier

En attente d'une place : la position sur la liste d'attente est indiquée et actualisée chaque jour

Oui ou Oui si, en attente d'une place :
la position sur la liste d'attente est indiquée et actualisée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/3)

- **Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :**
  - **Propositions reçues le 27 mai 2021 : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)**
  - **Propositions reçues à partir du 28 mai 2021 : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)**

A savoir :

- Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.

- Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est supprimée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/3)

- **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
  - Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
  - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée
- **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
  - Il ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
  - Il peut indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
  - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (3/3)

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »**

- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue jusqu'au 14 juillet en fonction des places libérées par d'autres candidats

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)**

- dès le 27 mai 2021, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 16 juin 2021.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

Les réponses des formations et les choix des candidats

> **Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, …)**

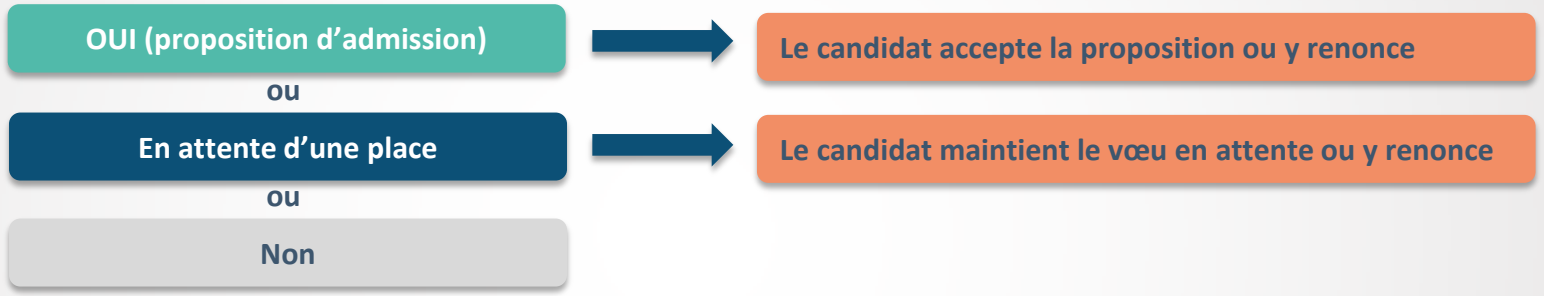

> **Formation non sélective (licences, PASS)**

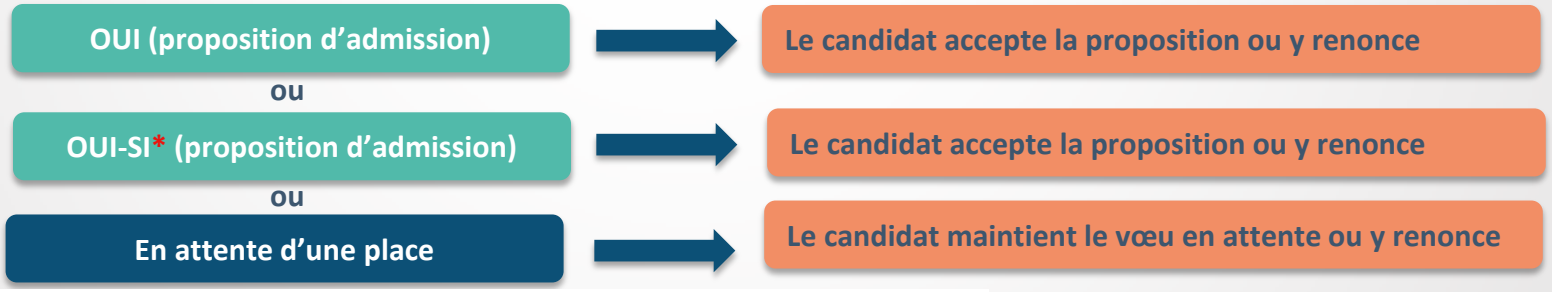

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Le point d'étape obligatoire

> Quand ?

Du 29 juin au 1er juillet 2021

> Pour qui et pourquoi ?

Uniquement pour les candidats ayant des vœux en attente

A noter : les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés.

Pour faire le point sur son dossier un mois après le début de la phase d'admission

> Comment ?

Les candidats doivent se connecter et confirmer les vœux en attente qui les intéressent toujours (avant le 1er juillet 2021 à 23h59, heure de Paris)

Le répondeur automatique

OUTIL OPTIONNEL (à partir du 28 mai 2021)

A utiliser avec précaution

Permet d'accepter automatiquement certaines propositions :

- *Exemple* **:** l'élève a déjà accepté une proposition, il a activé le répondeur automatique et classé les trois vœux en attente qui lui restent. S'il reçoit une proposition d'admission pour *le vœu qu'il a classé deuxième*, elle sera automatiquement acceptée via le répondeur automatique. Son vœu n°3 sera supprimé, mais le vœu n°1 en attente, lui, sera maintenu.

L'inscription administrative dans la formation choisie

- Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat,** le lycéen procède à son inscription administrative.

- L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

- **Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :**

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

Accompagnement des jeunes

Les solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 27 mai 2021** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**

- > **Du 16 juin au 16 septembre 2021** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places vacantes**

- > **A partir du 2 juillet 2021** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

La phase complémentaire : les dates

- **A partir du 16 juin 2021 :** début de la phase complémentaire

- A partir du 02 juillet 2021 : **possibilité de saisie de la CAES directement depuis le dossier des candidats pour ceux qui n'ont reçu aucune proposition**

- Du 17 juillet au 17 août inclus : **période de suspension estivale des réponses des formations inscrites en PC (hors formations non sélectives sans OUI-SI)**

- **Le 13 septembre 2021 :** fin de la formulation des vœux

- **Le 16 septembre 2021 :** fin de la procédure Parcoursup

Présentation de la CAES

- La **CAES** (Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur) est une procédure d'accompagnement proposée par Parcoursup. Cette commission vient en aide aux candidats sans solution à partir du 02 juillet. **La commission se réunit pour étudier les dossiers d'élèves et faire une proposition au plus proche de leur projet de formation, en prenant en compte leurs acquis et compétences ainsi que leurs préférences**.

- **Cette commission placée sous l'autorité du Recteur est composée d'Inspecteurs, de Chefs d'établissements, de Psy-EN et de représentants des Universités.**

- La **CAES** peut également être sollicitée par les sportifs de haut niveau, les élèves chargés de famille et les élèves souffrant d'un handicap reconnu (à partir du 27 mai).

L'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

Travailler le projet en amont

- **Les coordonnées d'un référent handicap sur chaque fiche de formation.** Il est disponible pour répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- Consulter les handi fiches et le pôle handicap des universités
- Inciter les familles à prendre contact avec le Réseau Handicap Orientation (01.44.62.35.95).
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée**. Cela permet d'anticiper son arrivée dans le nouvel établissement.

Droit au réexamen dès le 27 mai 2021 par la CAES :

- Le candidat n'a reçu aucune proposition d'admission
- La proposition d'admission est incompatible avec la situation de handicap

A partir du 20 janvier

Des services disponibles tout au long de la procédure

> **Le numéro vert** : **0 800 400 070** (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur Parcoursup.fr)

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour rester informé :**

- **@Parcoursup_info**
- **@Parcoursupinfo**

Les tchats Parcoursup 2021

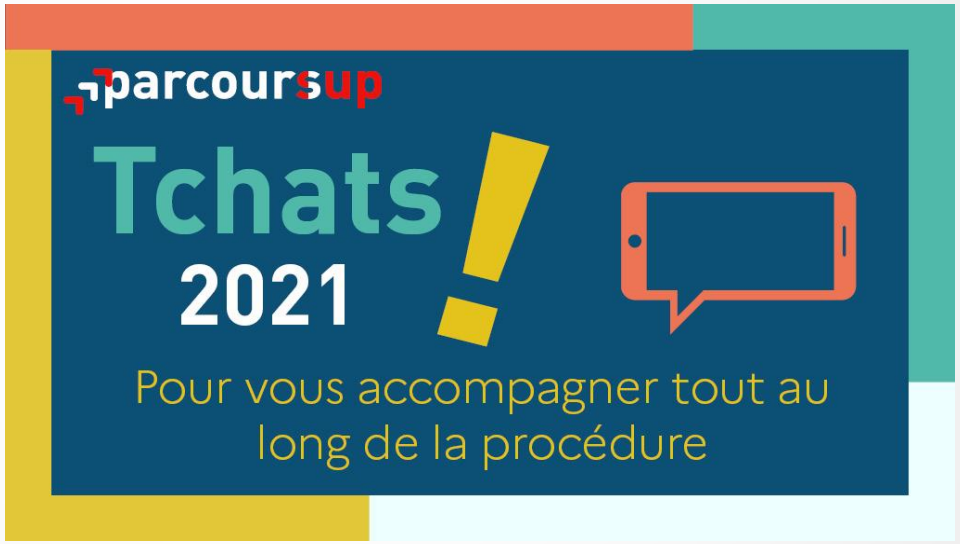

Quelques diapositives supplémentaires

Les Bachelors universitaires de technologie (BUT)

Le DUT reste un diplôme intermédiaire

Seuls les parcours des spécialités Carrières sociales, Génie biologique, Information-communication font l'objet de formations /voeux spécifiques
Les parcours des autres spécialités sont regroupés sous la spécialité = un vœu par spécialité .

Les licences
Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)

Un logo spécifique devra les signaler ;
elles seront rattachées aux universités mais il sera possible de les rechercher par le lycée partenaire également .
Le parcours est adossé à un parcours de licence généraliste , mais est dispensé dès la 1ère année entre lycée et université (25 PPPE couvrant 23 académies).

Les Ecoles Nationales Vétérinaires ENV

Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire : nouvel accès post bac.

L'inscription au concours s'effectue via Parcoursup.
Dans un premier temps, il faut saisir le voeu puis utiliser le lien fourni par Parcoursup et se connecter au site du Concours Véto Post-Bac (https://concours- veto-postbac.fr/). Sur ce site, il faut remplir un questionnaire de pré-orientation et obtenir un certificat.
Il faut ensuite déposer ce certificat sur Parcoursup afin de valider le voeu.
Le candidat doit obligatoirement payer les droits d'inscription au concours pour pouvoir confirmer le voeu.

Vœu multiple ENV, les candidats ont tout intérêt à exprimer un sous-vœu pour chacune des quatre ENV, ils ne seront pas comptabilisés parmi la limite de 20 sous-vœux autorisés.

Candidater également en BCPST

Les CPGE rénovées suite à la réforme du lycée (et du bac général) :

CPGE économiques et commerciales - ECG

les deux voies ECS (option scientifique) et ECE (option économique) fusionnent en une voie unique ECG (économique et commerciale générale) ;

CPGE scientifiques et technologiques - MP2I

une nouvelle classe à dominante informatique est créée :
MP2I (mathématiques, physique, ingénierie et informatique).

La demande de césure : mode d'emploi

- **Un lycéen peut demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc…)

  > Durée la césure : d'un semestre à une année universitaire
  > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
  > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
  > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
  > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**